

**SPOTLEAK® 1001****1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ****Société**

Arkema Canada Inc.  
1100 Burloak Drive, Suite 107  
Burlington, Ontario, L7L 6B2

**Thio et produits chimiques fins**

Numéro de téléphone du service à la clientèle : (800) 567-5726  
(du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 HNE)

**Information d'urgence**

Transport: CANUTEC: (613) 996-6666  
(24 h, 7 jours sur 7)  
Médical : Rocky Mountain Poison Center : (866) 767-5089  
(24 h, 7 jours sur 7)

**Informations sur le produit**

Nom du produit: SPOTLEAK® 1001  
Synonymes: Indisponible.  
Formule moléculaire: Mélange  
Famille chimique : mercaptans  
Utilisation du produit : agents odoriférants

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Aperçu des urgences**

Couleur : Incolore à jaune.  
État physique: liquide  
Odeur : forte, nauséabonde

**\*Classification de la substance ou du mélange:**

Liquide inflammable., Catégorie 2, H225  
Irritation de l'oeil, Catégorie 2A, H319  
Sensibilisation de la peau, Catégorie 1, H317  
Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 2, H411

\*Voir la section 16 pour le texte complet des énoncés-H mentionnés dans cette section.

**SPOTLEAK® 1001**

---

**Étiquetage SGH**

Pictogrammes de danger:



Mot indicateur:

**Danger****Déclarations sur les risques:**

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Énoncés supplémentaires sur les dangers:**

L'odeur répugnante peut causer des nausées, des maux de tête ou des étourdissements.

Peut déplacer l'oxygène et causer rapidement la suffocation.

**SPOTLEAK® 1001****Déclarations sur la sécurité:****Prévention:**

P210 : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.  
P233 : Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P240 : Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
P241 : Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.  
P242 : Seulement utiliser des outils ne produisant pas des étincelles.  
P243 : Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
P261 : Éviter de respirer les gaz/brouillard/vapeurs/ aérosols.  
P264 : Se laver à fond la peau après avoir manipulé.  
P272 : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 : Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage.

**Intervention:**

P303 + P361 + P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher.  
P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P333 + P313 : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.  
P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.  
P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  
P370 + P378 : En cas d'incendie: Éteindre avec du sable, de la poudre sèche ou de la mousse à l'épreuve de l'alcool.  
P391 : Recueillir le produit répandu.

**Entreposage:**

P403 + P235 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

**Élimination:**

P501 : Éliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

**Renseignements supplémentaires:****Effets potentiels sur la santé:**

L'odeur répugnante peut causer des nausées, des maux de tête ou des étourdissements. La vapeur est plus lourde que l'air et peut causer une suffocation en raison d'une réduction de l'oxygène disponible pour la respiration.

Peut aussi causer : angoisse thoracique, accumulation de fluide dans les poumons, (la gravité des effets varie selon l'exposition).

**3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

**SPOTLEAK® 1001**

Chemical Name	CAS-No.	Wt/Wt	GHS Classification**
2-Propanethiol, 2-methyl-	75-66-1	>= 78 - <= 80 %	H225, H317, H411
Methane, thiobis-	75-18-3	>= 18 - < 20 %	H225, H319

\*\*Voir la section 16 pour le texte complet des énoncés-H mentionnés dans cette section.

**4. PREMIERS SOINS**
**4.1 Description des mesures requises pour les premiers secours:**
**Inhalation:**

En cas d'inhalation, transporter la personne atteinte à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène. Faire appel à une assistance médicale.

**Peau:**

En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d'eau. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser.

**Yeux:**

En cas de contact, rincer abondamment à l'eau les yeux pendant au moins 15 minutes. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

**Ingestion:**

En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Faire appel à une assistance médicale. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

**4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés:**

Pour les symptômes et les effets ( aigus et différés ) les plus importants , voir la section 2 (Déclarations de danger et de l'information supplémentaire ) et à la section 11 (Information toxicologique ) de cette fiche .

**4.3. Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire:**

Sauf indication contraire dans les notes au médecin , aucun traitement spécifique noté ; un traitement symptomatique .

**SPOTLEAK® 1001****5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****Extincteur (qui convient) :**

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Mousse, Poudre chimique d'extinction

**Extincteur (qui convient) :**

Jet d'eau à grand débit

**Équipement de protection:**

Les sapeurs-pompiers et autres individus risquant d'être exposés à des produits de combustion devraient porter une tenue de feu complète (tenue d'intervention complète) ainsi qu'un appareil respiratoire autonome homologué par la NIOSH ou tout autre équivalent approuvé.

**Autres directives concernant la lutte contre les incendies :**

Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait s'éparpiller et répandre l'incendie.

Les récipients clos contenant cette substance peuvent exploser s'ils se retrouvent à proximité d'un incendie.

Après un incendie, attendre le refroidissement du produit à température ambiante avant de commencer le nettoyage.

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

L'équipement des sapeurs-pompiers devrait être décontaminé à fond après usage.

**Produits de combustion dangereux:**

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer le long du sol ou être déplacées par la ventilation et être enflammées par de la chaleur, une veilleuse, une flamme nue ou d'autres sources d'inflammation éloignées du point de manipulation.

Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Lorsque brûlé, ce produit peut émettre les produits de combustion dangereux suivants :

Oxydes de carbone  
oxydes de soufre  
sulfure d'hydrogène

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Prévenir toutes autres fuites ou déversements et ce, sans risque pour vous. Le personnel non nécessaire doit être évacué du secteur. Éliminer toutes sources inflammables. Aérer l'endroit seulement s'il est nécessaire d'en contrôler les odeurs. Recouvrir le produit renversé d'une mousse plastique à alvéoles fermés pour atténuer les odeurs (l'utilisation d'une mousse de type A.F.F.F. avec membrane polymérique est aussi acceptée). Si vous ne disposez pas de mousse, absorber le déversement avec une matière absorbante comme de la terre de diatomées, sciure de bois, etc., et désodorisez les résidus sur le sol à l'aide de peroxyde d'hydrogène 3-10 %. Laver à l'eau et la récupérer. Si la zone de confinement du déversement est importante, ajouter de l'eau de Javel (5 %) (hypochlorite de sodium) selon un taux de dilution de 50 pour 1. Les produits chimiques destinés à l'entretien des piscines (composés hypochlorites) s'avèrent efficaces dans les produits de désodorisation. Si

**SPOTLEAK® 1001**

appliqués au produit, les cristaux doivent être accompagnés d'une quantité suffisante d'eau de dilution afin d'absorber la chaleur considérable qu'émet la réaction. L'utilisation de désodorisants à base d'enzymes et de bactéries est également permise. Balayer ou ramasser à l'aide d'outils ne produisant aucune étincelle et placer dans des récipients correctement étiquetés pour une m Le matériau déversé ne doit être en contact en aucun temps avec le sol, les cours d'eau, les drains et les puisards. Consulter un expert juridique pour connaître les exigences de déclaration locales ou fédérales, pour obtenir de l'aide quant à la caractérisation des déchets et à l'élimination des déchets dangereux et pour connaître les exigences découlant de tout permis environnemental.

L'équipement de protection individuel est défini plus loin dans la section 8.

**6.2. Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage:****Méthodes de nettoyage:**

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

**Elimination:** Voir chapitre 13

**7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE****Manipulation****Renseignements généraux concernant la manipulation :**

Éviter de respirer les vapeurs ou brouillards.

Éviter le contact avec les yeux.

Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau.

Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes.

Défense de fumer.

Conserver le contenant fermé.

N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

Se laver à fond après manipulation.

Vérifier si tous les équipements sont adéquatement mis à la terre et installés selon les normes de sécurité sur l'électricité.

Ce contenant est dangereux s'il est vide.

Veillez suivre les avertissements sur l'étiquette, même si le contenant a été vidé.

Ne pas pénétrer dans les espaces confinés sans une ventilation adéquate.

**LES VAPEURS RÉSIDUELLES PEUVENT EXPLOSER SI ELLES S'ENFLAMMENT.**

**NE PAS COUPER, PERCER, MEULER, SOUDER SUR OU À PROXIMITÉ DE CE RÉCIPIENT.**

L'élimination ou la réutilisation inappropriée de ce contenant peut être dangereuse ou illégale.

Les récipients de stockage vides renferment des vapeurs et résidus de produits.

**Entreposage****Renseignements généraux concernant les conditions d'entreposage :**

Conserver dans un endroit sec et frais. Garder à l'abri de la lumière directe du soleil. Conserver le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Entreposer dans des conteneurs fermés et dans un endroit sécuritaire afin de prévenir tout dommage et déversement accidentel. Entreposer dans un endroit adéquatement aéré loin de toute source de chaleur et de sources d'inflammation comme des flammes, des étincelles ou de l'électricité statique. Vérifier si tous les équipements de stockage et de manutention sont adéquatement mis à la terre et installés selon les normes de sécurité sur l'électricité. De l'électricité statique peut s'accumuler lors du transfert du produit. Tous les récipients de stockage métalliques et pouvant être mis à la terre, y compris mais sans s'y limiter les bidons, bouteilles,

**SPOTLEAK® 1001**

conteneurs intermodaux retournables (RIBC) et conteneurs intermodaux flexibles de classe C (FIBC) doivent être métallisés et mis à la terre durant les opérations de remplissage et vidage.

**Incompatibilité d'entreposage – Application générale :**

Entreposer séparément de : Oxydants forts  
Acides (solutions concentrées)  
Métaux alcalins  
Bases  
Agents réducteurs  
hypochlorites  
Acide nitrique  
Peroxyde d'hydrogène

**8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Directives concernant l'exposition atmosphérique:****Methane, thiobis- (75-18-3)**

US. ACGIH Valeurs limites d'exposition

Moyenne pondérée dans le temps                      10 ppm

Seuls ces composants ayant de telles limites d'exposition figurent dans cette section. Toute exposition à un produit dont la limite excède la cote de contact cutané peut causer des réactions cutanées. L'échantillonnage d'air ne permet pas de quantifier précisément l'exposition. Des mesures visant à prévenir une absorption par voie cutanée importante peuvent être requises. Toute exposition à un produit dont la limite excède la cote de sensibilisation cutanée peut causer des réactions allergiques.

**Mesures d'ingénierie :**

Étudier les techniques d'ingénierie pour réduire les niveaux d'exposition en deça des limites permises ou autrement pour réduire l'exposition.

Si possible, avoirs recours à une ventilation forcée locale à proximité des sources de pollution atmosphérique comme les équipements de procédé ouverts. Surveiller les niveaux de monoxyde de carbone et d'oxygène dans les réservoirs et les espaces clos. Consulter le manuel de ventilation de l'ACGIH ou la norme 91 de la NFPA pour toute conception de système d'échappement.

**Protection respiratoire:**

Éviter de respirer les vapeurs ou brouillards., S'il est probable que la substance soit présente dans l'air ou si les limites d'exposition atmosphérique sont excédées (le cas échéant, voir ci-dessus), utiliser un appareil respiratoire homologué NIOSH approprié au produit et / ou à ses composants. Un masque facial complet est recommandé et, si utilisé, remplace la nécessité d'un masque de protection et / ou des lunettes de protection., Consulter le fabricant de l'appareil respiratoire afin de déterminer le type d'équipement nécessaire à une application donnée., Respecter les limites d'utilisation propres à l'appareil respiratoire et prescrites par la NIOSH ou le fabricant., Lors d'une situation d'urgence ou de tout autre circonstance où il y a risque important d'exposition ou où les limites d'exposition peuvent être largement excédées, utiliser un appareil respiratoire autonome à pression positive ou un appareil isolant à adduction d'air comprimé alimenté par une source d'oxygène autonome.

**Protection de la peau:**

**SPOTLEAK® 1001**

Porter des vêtements de protection et gants résistant aux produits chimiques appropriés afin de prévenir tout contact cutané. Consulter le fabricant des gants pour s'assurer que leurs matériaux conviennent à une application donnée. Porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques, un écran facial et des vêtements résistant aux produits chimiques, comme un tablier en caoutchouc, s'il y a risque de projection de produits chimiques. Rincer immédiatement si la peau est contaminée. Veuillez enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant de les porter. Nettoyer l'équipement de protection avant de le réutiliser. Prévoir l'installation de douches de décontamination aux endroits où il y a risque de contact cutané. Se laver à fond après manipulation.

**Protection des yeux:**

S'il y a risque de contact oculaire, porter un écran facial, des lunettes protectrices contre les agents chimiques et s'assurer qu'un dispositif de rinçage des yeux est disponible.

**9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>Couleur :</b>	Incolore à jaune.
<b>État physique:</b>	liquide
<b>Odeur :</b>	forte, nauséabonde
<b>Seuil olfactif :</b>	0.1 ppb
<b>Point d'éclair</b>	< 0 °F (< -18 °C) (Vase clos TAG)
<b>Température d'autoinflammation</b>	464 °F (240 °C)
<b>limite inférieure d'inflammabilité (LII) :</b>	Non déterminé
<b>Limite supérieure d'inflammabilité (UFL) :</b>	Non déterminé
<b>pH:</b>	non établi(e)
<b>Density:</b>	0.816 g/cm <sup>3</sup> (59.9 °F (15.5 °C))
<b>Gravité spécifique (densité relative) :</b>	Donnée non disponible
<b>Pression de vapeur :</b>	460 mmHg (100.0 °F (37.8 °C))
<b>Concentration de vapeur :</b>	non établi(e)
<b>Initial boiling point/boiling range:</b>	= 122 - 156.0 °F (50 - 68.9 °C)
<b>Point/intervalle de fusion:</b>	Donnée non disponible
<b>Point de congélation:</b>	Donnée non disponible
<b>Taux d'évaporation:</b>	donnée non disponible



**SPOTLEAK® 1001**

---

<b>Solubilité dans l'eau :</b>	Négligeable
<b>Solubilité dans d'autres solvants : [qualitatif et quantitatif]</b>	Soluble dans: ether éthylique  Alcools
<b>Viscosité, dynamique:</b>	Donnée non disponible
<b>% de composant volatil</b>	100 %
<b>Coefficient de partage huile/eau:</b>	Pas de données disponibles.
<b>Décomposition thermique:</b>	842 °F (450 °C)
<b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Sans objet
<b>Inflammabilité (liquides):</b>	Voir Classification SGH à la section 2

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****Reactivity/Stability:**

Ce produit est chimiquement stable dans des conditions normales d'entreposage, de manipulation et de traitement.

**Réactions dangereuses:**

Inconnu.

**Matières à éviter:**

- Réaction violente avec :  
Oxydants forts  
Acides  
Bases  
Agents réducteurs  
Peroxyde d'hydrogène  
Acide nitrique  
hypochlorites  
Métaux alcalins

**Conditions ou dangers à éviter :**

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage. Ne pas surchauffer afin d'éviter une décomposition thermique.

**Produits de décomposition dangereux:**

Décomposition thermique en produits inflammables et toxiques :  
Oxydes de carbone  
oxydes de soufre  
sulfure d'hydrogène

**SPOTLEAK® 1001****11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Les données relatives à cette substance ou à ses constituants sont résumées ci-dessous.

**Oral(e):**

Estimation de la toxicité aiguë > 5,000 mg/kg.

**Données se rapportant à (aux) 2-Propanethiol, 2-methyl- (75-66-1)****Toxicité aiguë****Oral(e):**

Peut être nocif en cas d'ingestion.. (rat) DL50 = 4,729 mg/kg.

**Dermale:**

Aucun décès n'a été.. (lapin) DL0 > 2,000 mg/kg.

**Inhalation:**

Pratiquement non toxique.. (rat) 4 h CL50 = 82 - 98 mg/l. (vapeurs)

**Irritation cutanée :**

Non irritant.. (lapin) Indice d'irritation : 0/8. (4 h) (exposition occluse)

**Irritation aux yeux :**

Provoque une légère irritation oculaire.. (lapin)

**Sensibilisation de la peau:**

Peut provoquer une allergie cutanée.. Méthode de Buehler. (Guinée porc) Des cas d'allergie cutanée furent observés.

Peut causer une réaction allergique cutanée.. LLNA. (souris) Produit une réaction allergique.

**Toxicité à dose répétée**

Subchronique inhalation administration à rat / organe(s) affecté(s): rein / Signes : Inflammation, dégénérescence, augmentation du poids des organes / (négligeable chez les humains)

Répété orale administration à rat / organe(s) affecté(s): rein / Signes : néphropathie à gouttelettes hyaline / (négligeable chez les humains)

**Génotoxicité****Évaluation in vitro :**

Aucun changement génétique ne fut observé lors d'essais en laboratoire en utilisant : bactéries, Cellules animales

**Génotoxicité****Évaluation in vitro :**

Aucun changement génétique ne fut observé lors d'essais en laboratoire en utilisant : les souris

**Toxicité développementale**

**SPOTLEAK® 1001**

Exposition lors de la grossesse. inhalation (rat et souris) / Aucune anomalie congénitale ne fut observée.  
Essai de détection des effets sur la reproduction/le développement. orale (rat) / Aucune anomalie congénitale ne fut observée.

**Effets sur la reproduction**

Essai de détection des effets sur la reproduction/le développement. orale (rat) / Non toxique pour la reproduction.

**Autres informations**

(Dû à la viscosité de cette substance, elle peut présenter un danger d'aspiration)

Les symptômes d'aspiration peuvent comprendre l'accroissement du rythme cardiaque et respiratoire, la toux et toute autre détresse respiratoire s'y apparentant.

**Données se rapportant à (aux) Methane, thiobis- (75-18-3)****Toxicité aiguë****Oral(e):**

Nocif en cas d'ingestion.. (rat et souris) DL50 = 535 - 3,700 mg/kg.

**Dermale:**

Pratiquement non toxique.. (Lapin) DL50 > 5,000 mg/kg.

**Inhalation:**

Pratiquement non toxique.. (Rat) 4 h CL50 = 102.3 mg/l (40250 ppm). (vapeurs)

**Irritation cutanée :**

Pratiquement non irritant.. (Lapin) Indice d'irritation : 0.4/8. (24 h)

**Irritation aux yeux :**

Provoque une sévère irritation des yeux.. (Lapin)

**Toxicité à dose répétée**

Subchronique orale administration à Rat / Aucun effet général nocif observé.

**Génotoxicité****Évaluation in vitro :**

Aucun changement génétique ne fut observé lors d'essais en laboratoire en utilisant : bactéries, Cellules animales

**Génotoxicité****Évaluation in vitro :**

Aucun changement génétique ne fut observé lors d'essais en laboratoire en utilisant : les souris

**Toxicité développementale**

Exposition lors de la grossesse. Oral(e) (Rat) / Aucune anomalie congénitale ne fut observée.

**Autres informations**

(Dû à la viscosité de cette substance, elle peut présenter un danger d'aspiration)

Les symptômes d'aspiration peuvent comprendre l'accroissement du rythme cardiaque et respiratoire, la toux et toute autre détresse respiratoire s'y apparentant.

**SPOTLEAK® 1001****Expérience sur l'humain****Contact avec la peau:**

Aucune allergie cutanée n'a été observée.. (exposition répétée ou prolongée)

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Voies chimiques et devenir des substances chimiques**

Les données relatives à cette substance ou à ses constituants sont résumées ci-dessous.

**Données se rapportant à (aux) 2-Propanethiol, 2-methyl- (75-66-1)****Biodégradation:**

Non facilement biodégradable. (63 d) biodégradation 6 %

**Données se rapportant à (aux) Methane, thiobis- (75-18-3)****Biodégradation:**

Facilement biodégradable. (28 d) biodégradation 67 - 77 %

**coefficient de partage entre l'octanol et l'eau :**

log(coefficient de partage eau/octanol): = 0.84(Méthode : calculé(e))

**Écotoxicologie**

Les données relatives à cette substance ou à ses constituants sont résumées ci-dessous.

**Données se rapportant à (aux) 2-Propanethiol, 2-methyl- (75-66-1)****Données relatives à la toxicité pour le milieu aquatique :**

Nocifs. Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) 96 h CL50 = 34 mg/l

**Invertébrés aquatiques:**

Toxique Daphnia magna (Puce d'eau) 48 h CE50 = 6.7 mg/l

**Algues:**

Nocifs. Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes) 72 h CE50 = 24 mg/l

**Données se rapportant à (aux) Methane, thiobis- (75-18-3)****Données relatives à la toxicité pour le milieu aquatique :**

Pratiquement non toxique. Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) 96 h CL50 = 213 mg/l

**Invertébrés aquatiques:**

Nocifs. Daphnia magna (Puce d'eau) 48 h CL50 = 29 - 81 mg/l

**Algues:**

Pratiquement non toxique. Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes) 72 h CE50 > 113 mg/l

## SPOTLEAK® 1001

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Élimination des déchets :**

L'élimination par incinération est recommandée. Disposer des déchets selon la réglementation fédérale, provinciale et locale. Consulter un expert juridique pour connaître les exigences de déclaration locales ou fédérales, pour obtenir de l'aide quant à la caractérisation des déchets et à l'élimination des déchets dangereux et pour connaître les exigences découlant de tout permis environnemental. Note : Tout ajout de produits chimiques à ce produit, ou autre altération du produit, peut rendre ces renseignements relatifs à gestion et élimination des déchets incomplets, imprécis ou inadéquats. De plus, les règlements locaux ou provinciaux en matière d'élimination des déchets peuvent être plus restrictifs ou peuvent différer des lois et règlements fédéraux.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Loi canadienne sur le transport des marchandises dangereuses (TMD)**

**UN Numéro** : 3336  
**Nom d'expédition** : Mercaptans, liquid, flammable, n.o.s.  
 Nom technique : (tert-Butylmercaptan)  
**Classe** : 3  
**Groupe d'emballage** : II  
**Polluant marin** : non

**International Maritime Dangerous Goods Code (IMDG)**

**UN Numéro** : 3336  
**Nom d'expédition** : MERCAPTANS, LIQUID, FLAMMABLE, N.O.S.  
 Nom technique : (T-BUTYLMERCAPTAN)  
**Classe** : 3  
**Groupe d'emballage** : II  
**Polluant marin** : non  
**Point d'éclair** : < 0 °F (< -18 °C) Vase clos TAG

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**Statut d'inventaire chimique**

Liste EINECS, UE	EINECS	Conforme
Etats-Unis inventaire TSCA	TSCA	Les composants de ce produit font tous partie de l'inventaire de la TSCA.
Liste canadienne intérieure des substances (LIS)	DSL	Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne
Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	IECSC (CN)	Conforme

**SPOTLEAK® 1001**

Japon. ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles Inventaire	ENCS (JP)	Conforme
Japon. ISHL - Inventaire des substances chimiques	ISHL (JP)	Conforme
Corée. Coréenne des produits chimiques inventaire existant (KECI)	KECI (KR)	Conforme
Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	PICCS (PH)	Conforme
Australie Inventaire des substances chimiques (AICS)	AICS	Conforme
Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques	NZIOC	Conforme

**Canada - règlements fédéraux**

**Inventaire national des rejets de polluants (INRP)**

<u>Nom Chimique</u>	<u>No. CAS</u>
Methane, thiobis-	75-18-3

**16. AUTRES INFORMATIONS**

**Texte complet des énoncés sur la santé dont il est fait mention aux sections 2 et 3.**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Divers :

Autres informations: Pour une manipulation sûre, consulter le Codes 30, 70, 77 et 497 de la National Fire Protection Association (NFPA).

Dernière(s) révision(s):

Numéro de référence : 200010554  
 Date de révision : 04/27/2017  
 Date d'impression : 04/28/2017

SPOTLEAK® est une marque de commerce déposée d'Arkema Inc.

Les déclarations, informations techniques et recommandation contenues dans ce document sont considérées comme exactes à la date du présent document. Puisque les conditions et méthodes d'utilisation du produit et les informations mentionnées ici sont hors de notre contrôle, ARKEMA décline expressément toute responsabilité quand aux résultats obtenus ou découlant de l'utilisation du produit ou de la fiabilité de cette information; **AUCUNE GARANTIE D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, EST FAITE CONCERNANT LES MARCHANDISES DECRITES OU LES INFORMATIONS DONNÉES ICI.** L'information fournie ici concerne seulement le produit spécifiquement désigné et peut ne pas être applicable lorsque le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou dans d'autres procédés. L'utilisateur doit minutieusement tester toute les applications avant leur commercialisation. Rien dans le présent

**SPOTLEAK® 1001**

---

document constitue une licence pour pratiquer sous brevet et il ne doit pas être interprétés comme une incitation à enfreindre un brevet quelconque et l'utilisateur est incité à prendre toutes les mesures appropriées pour s'assurer que toute utilisation proposée du produit n'entraînera pas une violation de brevet. Voir la FDS pour les considérations sur la Santé et la Sécurité

*Arkema a mis en place une politique de santé concernant l'utilisation de produits d'Arkema dans les applications des dispositifs médicaux qui sont en contact avec le corps ou la circulation des fluides corporels (<http://www.arkema.com/en/social-responsibility/responsible-product-management/medical-device-policy/index.html>) Arkema a des grades médicaux dédiés à être utilisés pour des applications de dispositifs médicaux. Les produits qui ne sont pas désignés comme grades médicaux ne sont pas autorisés par Arkema pour une utilisation dans des applications de dispositifs médicaux qui sont en contact avec le corps ou la circulation des fluides corporels. En outre, Arkema interdit strictement l'utilisation de tous les produits Arkema dans des applications de dispositifs médicaux qui sont implantés dans le corps ou en contact avec les fluides corporels ou les tissus pour plus de 30 jours. La marque commerciale Arkema et le nom d'Arkema ne doivent pas être utilisés en conjonction avec les dispositifs médicaux des clients, y compris, sans limitation, les dispositifs implantables permanents ou temporaires, et les clients ne doivent pas représenter quelqu'un d'autre, que permet Arkema, approuve ou permet l'utilisation de produits d'Arkema dans de tels dispositifs médicaux. Il est de la seule responsabilité du fabricant du dispositif médical de déterminer la pertinence (y compris biocompatibilité) de toutes les matières premières, produits et composants, y compris les produits d'Arkema grade médicale, afin d'assurer que le produit final est sans danger pour son utilisation finale; effectue ou fonctionne comme prévu; et est conforme à toutes les exigences légales et réglementaires applicables (FDA ou d'autres organismes nationaux des médicaments) Il est de la seule responsabilité du fabricant de l'appareil médical d'effectuer tous les essais et les inspections nécessaires et d'évaluer le dispositif médical dans les conditions réelles d'utilisation finale et de conseiller adéquatement et d'avertir les acheteurs, utilisateurs et / ou intermédiaires connus (comme les médecins) de risques pertinents et remplir toutes les obligations de surveillance post-commercialisation. Toute décision concernant la pertinence d'un matériau Arkema notamment dans un dispositif médical particulier devrait être basée sur le jugement du fabricant, un vendeur, l'autorité compétente, et le médecin traitant.*

